



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[F - H]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

FÉN

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60915](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60915)

mentaires, il se renferma dans son cabinet, & y acquit des connoissances très-étendues. Dans le tems de la révolution en 1660, il reparut, & il fut récompensé de son zele pour son roi, par des bénéfices & enfin par l'évêché d'Oxford. On a de lui le 1er. vol. des *Rerum Anglicarum Scriptores*, Oxford, 1684, in-folio : la mort l'empêcha de continuer cette savante & utile collection. Il avoit donné, avec Péarson, une très-belle édition de S. Cyprien, Oxford, 1682, in-fol., avec des remarques savantes, & une édition des *Œuvres de S. Théophile d'Antioche*, Oxford, 1684. Son *Nouveau-Testament grec avec les Variantes*, imprimé dans la même ville, in-12, 1675, est estimé.

FELLER, (Joachim-Frédéric) né à Leipzig en 1673, fut secrétaire du duc de Weymar. Il passa la plus grande partie de sa vie à voyager, pour visiter les savans & les bibliothèques, se maria en 1708, & mourut en 1726. On a de lui : I. *Monumenta inedita*, par forme de journal, en 12 parties, Iene, 1714, in-4°. II. *Miscellanea Leibnitiana*, Leipzig, 1718, in-8°. III. *La Généalogie de la Maison de Brunswick*, en allemand, 1717, in-8°.

FELLON, (Thomas-Bernard) Jésuite, né à Avignon le 12 juillet 1672, mort le 25 mars 1759, avoit du talent pour la poésie latine. On connoît ses poèmes intitulés : *Faba Arabica* ; *Magnes*. On a encore de lui : I. *Oraisons funebres de M. le duc de Bourgogne, & de Louis XIV.* II. *Paraphrase des Psaumes*, 1731, in-12. III. *Le*

*Traité de l'amour de Dieu*, par S. François de Sales, abrégé & rajeuni, en 3 vol. in-12.

FELTON, (Jean) gentilhomme Anglois, très-zélé pour la Religion Catholique, afficha publiquement aux portes de la maison épiscopale de Londres, la bulle de Pie V, par laquelle ce pontife déclaroit hérétique la reine Elizabeth, qui s'étoit déclarée chef de l'Eglise & avoit aboli le culte catholique. Felton fut condamné à être pendu, & il le fut en 1570. On le détacha de la potence, pendant qu'il étoit encore en vie ; puis on lui coupa les parties naturelles, qui furent jetées dans le feu : ensuite on lui fendit l'estomac, pour lui arracher les entrailles & le cœur ; & après lui avoir coupé la tête, on mit son corps en quatre quartiers. Telle fut à l'égard de ce courageux défenseur de l'ancienne Religion, la vengeance d'une princesse, que la philosophie du jour a tant exaltée. Son fils Thomas Felton, religieux de S. François de Paule, périt également par le dernier supplice, avec un autre prêtre, le 28 août 1588.

FÉNÉLON, (Bertrand de Salignac, marquis de) a donné la *Relation du siège de Metz*, 1553, in-4° ; le *Voyage de Henri II aux Pays-Bas*, 1554, in-8°. On a ses *Négociations en Angleterre*, manuscrit, 2 vol. in-folio : elles étoient dans la bibliothèque du chancelier Séguier. Ce brave militaire se signala par sa valeur & par ses services, & mourut en 1599. Il étoit de l'illustre famille qui a produit l'archevêque de Cambray, dont nous allons parler,

FÉNÉLON, (François de Salignac de la Motte-) naquit au château de Fénélon en Quercy, le 6 août 1651, d'une maison ancienne & distinguée dans l'état & dans l'Eglise. Des inclinations heureuses, un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit, furent les présages de ses vertus & de ses talens. Le marquis de Fénélon son oncle, lieutenant-général des armées du roi, homme d'une valeur peu commune, d'un esprit orné & d'une piété exemplaire, traita cet enfant comme son propre fils, & le fit élever sous ses yeux à Cahors. Le jeune Fénélon fit des progrès rapides; les études les plus difficiles ne furent pour lui que des amusemens. Dès l'âge de 19 ans, il prêcha & enleva tous les suffrages. Le marquis, craignant que le bruit des applaudissemens & les caresses du monde ne corrompissent une ame si bien née, fit prendre à son neveu la résolution d'aller se fortifier dans la retraite & le silence. Il le mit sous la conduite de l'abbé Tronçon, supérieur de S. Sulpice à Paris. A 24 ans il entra dans les ordres sacrés, & exerça les fonctions les plus pénibles du ministère dans la paroisse de S. Sulpice. Harlay, archevêque de Paris, lui confia, 3 ans après, la direction des Nouvelles-Catholiques. Ce fut dans cette place qu'il fit les premiers essais du talent de plaire, d'instruire & de persuader. Le roi ayant été informé de ses succès, le nomma chef d'une mission sur les côtes de Saintonge & dans le pays d'Aunis. Simple à la fois & profond, joignant à des ma-

nieres douces une éloquence forte, il eut le bonheur de ramener à la vérité une foule d'errans. En 1689, Louis XIV. lui confia l'éducation de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri. Ce choix fut si applaudi, que l'académie d'Angers le proposa pour sujet du prix qu'elle adjuge chaque année. Simple avec le duc de Bourgogne, sublime avec Bossuet, brillant avec les courtisans, il étoit souhaité par-tout. Le duc de Bourgogne devint, sous un tel maître, tout ce qu'il voulut. Fénélon orna son esprit, forma son cœur, & y jeta les semences du bonheur de l'empire François. Ses services ne restèrent point sans récompense: il fut nommé en 1695 à l'archevêché de Cambrai. En remerciant le roi, il lui représenta (dit madame de Sévigné) « qu'il ne pouvoit » regarder comme une récom- » pense, une grace qui l'éloi- » gnoit du duc de Bourgogne ». Il ne l'accepta qu'à condition qu'il donneroit seulement trois mois aux princes, & le reste de l'année à ses diocésains. Il remit en même tems son abbaye de S. Valery, & son petit-prieuré, persuadé qu'il ne pouvoit posséder aucun bénéfice avec son archevêché. Au milieu de la haute faveur dont il jouissoit, il se formoit un orage contre lui. Né avec un cœur tendre & une forte envie d'aimer Dieu pour lui-même, il se lia avec madame Guyon, dans laquelle il ne vit qu'une ame éprise du même goût que lui. Les idées de spiritualité de cette femme, exciterent le zele des théologiens, & sur-

tout celui de Bossuet. Ce prélat  
 voulut exiger que l'archevêque  
 de Cambrai, autrefois son dis-  
 ciple, pour lors son rival, con-  
 damnât madame Guyon avec  
 lui, & soucrivit à ses Instruc-  
 tions Pastorales. Fénelon ne  
 voulut sacrifier ni ses sentimens,  
 ni son amie. Il la mettoit au  
 nombre de ces mystiques qui,  
 portant le mystère de la foi dans  
 une conscience pure, ont plus  
 pêché dans les termes que dans  
 la chose, aussi savans dans les  
 voies intérieures, qu'incapables  
 d'en instruire les autres avec  
 l'exactitude & la précision  
 que demande la théologie. Il  
 crut rectifier tout ce qu'on lui  
 reprochoit, en publiant son  
 livre de l'*Explication des Maxi-  
 mes des Saints*, 1697, in-12.  
 Le style en étoit pur, vif,  
 élégant & affectueux; les prin-  
 cipes étoient présentés avec art,  
 & les contradictions sauvées  
 avec adresse. On y voyoit, dit  
 un historien, un homme qui  
 craignoit également d'être ac-  
 cusé de suivre Molinos, &  
 d'abandonner Ste. Thérèse; tan-  
 tôt donnant trop à la charité,  
 tantôt ne donnant pas assez à  
 l'espérance. Bossuet, qui vit  
 dans le livre de Fénelon quel-  
 ques rapports, avec des asser-  
 tions déjà condamnées par la  
 proscription du Quiétisme, s'é-  
 leva contre cet ouvrage avec  
 véhémence. Les noms de *Mon-  
 tan* & de *Priscille*, prodigués  
 à Fénelon & à son amie, paru-  
 rent indignes de la modération  
 d'un évêque. « Bossuet, a dit un  
 » bel-esprit de ce siècle, eut rai-  
 » son d'une manière revoltan-  
 » te; & Fénelon mit de la dou-  
 » ceur, même dans ses torts ».  
 D'habiles théologiens ont cru

que dans cette dispute, comme  
 dans beaucoup d'autres, il y  
 avoit des suppositions qui n'exis-  
 tent pas dans la réalité; que  
 dans l'amour de Dieu on sup-  
 posoit tantôt des abstractions,  
 des considérations précifives ou  
 négatives, aussi inutiles que  
 fatigantes; tantôt des motifs  
 d'intérêt, des espérances expli-  
 cites & formelles, également  
 inconnus au véritable amour,  
 qui saisit & embrasse intime-  
 ment son objet, sans tant de  
 raisonnement & de calcul. Quoi  
 qu'il en soit, un historien très-  
 instruit du fond de cette con-  
 troverse, rapporte une anec-  
 dote qui sert beaucoup à faire  
 connoître Fénelon. « On con-  
 » seilla à Fénelon de faire di-  
 » verses versions, en attaquant à  
 » Rome les sentimens & les  
 » livres de Bossuet, & en les  
 » accusant de détruire la cha-  
 » rité pour établir l'espérance.  
 » Mais le pieux archevêque  
 » ne voulut pas user de récri-  
 » mination contre un frere;  
 » & comme on l'exhortoit à  
 » se tenir en garde contre les  
 » artifices des hommes, que  
 » l'expérience lui avoit si bien  
 » appris à connoître, il fit  
 » cette belle réponse: *Mo-  
 » riamur in simplicitate nostrâ*  
 » (mourons dans notre simpli-  
 » cité) ». Cela ne l'empêcha  
 pas de se défendre comme il  
 le devoit, & d'écrire beaucoup  
 pour s'expliquer lui-même.  
 Mais ses livres ne purent em-  
 pêcher qu'il ne fût renvoyé  
 dans son diocèse au mois d'août  
 1697. Fénelon reçut ce coup  
 sans s'affliger & sans se plain-  
 dre. Son palais de Cambrai,  
 ses meubles, ses papiers, ses  
 livres avoient été consumés par

le feu dans le même tems, & il l'avoit appris avec la même tranquillité. Innocent XII le condamna enfin en 1699, après 9 mois d'examen : soit que le savant & pieux prélat n'eût pas assez distingué les principes des vrais mystiques d'avec ceux de Molinos ; soit que dans des matieres abstraites, cachées dans l'intimité de l'ame & des voies secretes de Dieu, & dès-lors difficiles à traiter sans obscurité & sans équivoques, il n'ait point mis cette exactitude théologique, cette précision d'idées & de langage, que demande la conservation de la foi & de la morale chrétienne (voyez S. JEAN DE LA CROIX, RUSBROCH, TAULERE, &c.). Le pape avoit moins été scandalisé du livre des *Maximes*, que de la chaleur emportée de ses adversaires. Il écrivit à quelques prélats : *Peccavit excessu amoris divini : sed vos peccastis defectu amoris proximi*. Fénelon se soumit sans restriction & sans réserve, il ne recourut pas à la distinction du fait & du droit, il n'alléguait pas que les écrits publiés pour sa défense étoient, malgré les efforts de ses adversaires, restés hors d'atteinte. Il fit un Mandement contre son livre, & annonça lui-même en chaire sa condamnation. Pour donner à son diocèse un monument de son repentir, il fit faire, pour l'exposition du S. Sacrement, *un Soleil porté par deux Anges*, dont l'un fouloit aux pieds, divers livres hérétiques, sur un desquels étoit le titre du sien, quoique cette qualification n'eût été donnée à aucune des propositions condamnées. Après cette défaite,

qui fut pour lui une espece de triomphe, il vécut dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres, en philosophe chrétien. Il fut le pere de son peuple & le modele de son clergé. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, le fit aimer & respecter, même des ennemis de la France. Le duc de Marleborough, dans la dernière guerre de Louis XIV, prit soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toujours cher au duc de Bourgogne ; & lorsque ce prince vint en Flandre dans le cours de la même guerre, il lui dit en le quittant : *Je fais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous suis*. On prétend qu'il auroit eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu. Le maître ne survécut guere à son auguste élève, mort en 1712 ; il fut enlevé à l'Eglise, aux lettres & à la patrie, le 7 janvier, en 1715, à 63 ans ; & fut généralement pleuré, surtout par Clément XI qui lui destinoit un chapeau de cardinal. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles lettres, sortis de sa plume, lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne & moderne, & animé par une imagination vive, douce & riante. Son style est coulant, gracieux, harmonieux ; les hommes d'un goût délicat voudroient qu'il fût plus rapide, plus serré, plus fort, plus fin, plus pensé, plus travaillé ; mais il n'est pas donné à l'homme d'être parfait. Ses principaux ouvrages sont : I. *Les Aventures de Télémaque*, composées, selon les uns, à la

cour ;

cour; & fruit, selon d'autres, de sa retraite dans son diocèse. Un valet-de-chambre, à qui Fénélon donnoit à transcrire cet ouvrage singulier, qui tient à la fois du roman & du poème épique, en prit une copie pour lui-même. Il n'en fit imprimer d'abord qu'une petite partie, & il n'y en avoit encore que 208 pages sorties de dessous presse, lorsque Louis XIV, injustement prévenu contre l'auteur, & qui croyoit voir dans le livre une satire continuelle de son gouvernement, fit arrêter l'impression de ce chef-d'œuvre; & il n'a pas été permis d'y travailler en France, tant que ce prince a vécu. Après la mort du duc de Bourgogne, le monarque brûla tous les manuscrits que son petit-fils avoit conservés de son précepteur. Fénélon passa toujours, à ses yeux, pour un bel-esprit chimérique & pour un sujet ingrat. Son *Télémaque* acheva de le perdre à la cour de France; mais ce livre n'en fut que plus répandu dans l'Europe. Les malins cherchent des allusions, & firent des applications. Ils crurent voir madame de Montespan dans *Calypso*, mademoiselle de Fontanges dans *Eucharis*, la duchesse de Bourgogne dans *Antiope*, Louvois dans *Protesilas*, le roi Jacques dans *Idoménée*, Louis XIV dans *Sésostris*. Les gens de goût, sans s'arrêter à ces allusions, admirèrent dans ce roman moral toute la pompe d'Homère, jointe à l'élégance de Virgile, tous les agrémens de la fable réunis à toute la force de la vérité. Ils pensèrent que les princes qui les méditeroient,

Tome IV.

apprendroient à être homme, à faire des heureux & à l'être. » C'est la sagesse elle-même, » dit un philosophe moderne, » qui y donne des leçons aux » rois & aux peuples, non » avec cette morgue, cet air » prêt ridicule, ce verbe suffisant & orgueilleux, si fort en usage aujourd'hui; mais avec un ton simple & modeste, » accompagné du charme de la vérité: elle enseigne aux rois les moyens de faire fleurir leurs empires, de soutenir l'éclat du trône, d'augmenter leur gloire, sans les tromper ni les éblouir par des projets chimériques, par des systèmes destructeurs, par des économies imaginaires: elle leur montre la source de l'abondance & du bonheur public, dans l'encouragement de l'agriculture, dans la protection active & vigilante du commerce, dans l'abolition du luxe, en renfermant chaque individu dans son état par de sages loix. Loin de faire retentir sans cesse aux oreilles des peuples, ce cri turbulent & inquiet d'égalité, de liberté; elle leur dit: Vous êtes nés sous l'empire des loix, vous avez des maîtres, la patrie vous porte dans son sein; soyez soumis aux loix, obéissez à vos maîtres; soyez sujets fideles, aimez votre patrie, & songez que la Religion, l'honneur, votre intérêt personnel sont des chaînes sacrées qui vous lient à l'état, & que les rompre est un crime. Quelques gens-de-lettres, tels que Faydit & Gueudeville, reprochèrent à

D

l'auteur, des anachronismes, des phrases négligées, des répétitions fréquentes, des longueurs, des détails minutieux, des aventures peu liées, des descriptions trop uniformes de la vie champêtre; mais leurs critiques, tombées dans l'oubli, n'ôtèrent rien de son mérite à l'ouvrage critiqué. Elles n'empêchèrent point qu'on n'en fit, & qu'on n'en ait fait depuis plusieurs éditions. Les meilleures sont celles qui ont paru depuis 1717, année dans laquelle la famille de l'archevêque de Cambrai publia cette production, sur le manuscrit de l'auteur, en 2 vol. in-12; & la plus belle est celle d'Amsterdam en 1734, in-fol., avec des figures magnifiques. Il y en a aussi une édition in-4<sup>o</sup>, 2 vol., Paris, avec des figures qui sont trop à leur aise, les habits ne les gênent pas beaucoup. On a fait des éditions à Rotterdam, à Liege & ailleurs, où l'on explique dans des notes, toutes les allusions qui furent faites d'abord par le public malin; plusieurs de ces notes ont de plus un ton d'irréligion & de fanatisme de secte. II. *Dialogue des Morts*, en deux vol. in-12. Le *Télémaque*, ou, pour mieux dire, les principales réflexions du *Télémaque* avoient été données pour thème au duc de Bourgogne; ces Dialogues lui furent donnés pour lui inspirer quelque vertu, ou pour le corriger de quelque défaut. Fénelon les écrivoit tout de suite, sans préparation, à mesure qu'il les croyoit nécessaires au prince; ainsi on ne doit pas être surpris s'ils sont quelquefois vides de pensées, si on y trouve des

assertions peu réfléchies, des imputations mal fondées & pleines de préjugés nationaux. III. *Dialogues sur l'Eloquence en général & sur celle de la Chaire en particulier*, avec une *Lettre sur la Rhétorique & la Poésie*, 1718, in-12. Cette Lettre, adressée à l'Académie Française, est un excellent morceau qui ne dépare point les Dialogues. L'auteur du *Télémaque* avoit été reçu dans cette compagnie en 1693, à la place de Pellisson. Il lui fut utile plus d'une fois, par son goût pour les belles-lettres & par sa grande connoissance de la langue. IV. *Direction pour la conscience d'un Roi*, composée pour le duc de Bourgogne, brochure in-12, estimée. On l'a publiée en 1748, & elle a été réimprimée à Paris en 1774, in-8<sup>o</sup>. V. *Abrégé des Vies des anciens Philosophes*, autre fruit de l'éducation du duc de Bourgogne, in-12. Cet ouvrage n'est pas achevé. VI. Un excellent *Traité de l'Education des Filles*, in-12. VII. *Œuvres philosophiques, ou Démonstration de l'existence de Dieu par les preuves de la nature*, dont la meilleure édition est de 1726, à Paris, in-12. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, avoit consulté, dit l'auteur du *Siecle de Louis XIV*, l'archevêque de Cambrai sur des points qui intéressent tous les hommes. Il demandoit, si on peut démontrer l'existence de Dieu; si ce Dieu veut un culte? Il faisoit beaucoup de questions de cette nature, en philosophe; & l'archevêque répondoit en philosophe & en théologien. Le P. Tournemine y a fait des addi-

» tions. VIII. Des *Œuvres spirituelles*, Amsterdam, 1731, 5 vol. in-12. On y voit un homme consommé dans les voies intérieures, dans la connoissance du cœur & de l'esprit humain; plus on a réfléchi en chrétien, plus on prend plaisir à les lire, plus on en sent la vérité & la profondeur. IX. Des *Sermons*, 1744, in-12, faits dans la jeunesse de l'auteur, & qui sont au rang des productions médiocres en ce genre. X. Plusieurs Ouvrages en faveur de la Constitution *Unigenitus* & du Formulaire. Les ennemis de l'archevêque de Cambrai ont prétendu qu'il n'avoit pris parti contre le Jansénisme, que parce que le cardinal de Noailles s'étoit déclaré contre le Quietisme; imagination aussi frivole que calomnieuse, directement opposée avec la vie & le caractère de cet homme célèbre, incapable de son naturel & par le genre de sa philosophie, & plus encore par sa religion, d'une si lâche & si odieuse hypocrisie. Pour se convaincre de la sincérité & de l'immutabilité de ses sentimens, touchant cette secte, il n'y a qu'à lire la lettre qu'il écrivit la veille de sa mort, & qui se trouve dans ses *Œuvres spirit.*, tom. 4, p. 358. « Je viens de recevoir » l'Extrême-onction. C'est » dans cet état; où je me pré- » pare à aller paroître devant » Dieu, que je vous prie ins- » tamment de représenter au » rois véritables sentimens. » Je n'ai jamais eu que docilité » pour l'Eglise & qu'horreur » des nouveautés qu'on m'a » imputées. J'ai reçu la con- » damnation de mon livre avec

» la simplicité la plus absolue... » Je prends la liberté de deman- » der à sa majesté deux graces; » qui ne regardent ni ma per- » sonne ni aucun des miens. » La première est qu'elle ait la » bonté de me donner un suc- » cesseur pieux, régulier, bon » & ferme contre le Jansénisme, » lequel est prodigieusement ac- » crédité sur cette frontière, &c. » L'autre grace est, &c. ». XI. Quelques autres écrits, & un grand nombre de Lettres qu'on a promis au public. Fénelon avoit fait, pour les princes ses élèves, une excellente *Traduction de l'Enéide* de Virgile; mais on ne fait ce qu'est devenu le manuscrit. Quelle perte, si cette version étoit dans le style du *Télémaque*! Ramsay, disciple de l'archevêque de Cambrai, a publié la *Vie* de son illustre maître, in-12, La Haye, 1724. Les curieux qui le consulteront, ne pourront s'empêcher d'aimer Fénelon & de le pleurer. Il recevoit les étrangers aussi-bien que les François, & ne leur cherchoit pas des ridicules. *La politesse est de toutes les nations, disoit-il; les manières de l'expliquer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.* Quoiqu'il eût beaucoup à se plaindre de Bossuet, il prit un jour le parti de ce prélat contre Ramsay, qui ne rendoit pas assez de justice à son érudition. M. l'abbé de Querbœuf a donné en 1767, & années suivantes, une édition complète de ses *Œuvres*, Paris, chez Didot.

FÉNELON, (Gabriel-Jacques) neveu du précédent, eut les vertus de son oncle réunies à tous les talens militaires;

Il fut blessé mortellement à la bataille de Rocoux, étant lieutenant-général, & mourut trois jours après à Lantin, le 11 octobre 1746. On y voit son épitaphe dans l'église de ce village, faite par le P. Baudory. On l'y nomme *Gallia & hostium desideria*. Voltaire, en parlant de ce héros, fait un aveu bien honorable au Christianisme. « Son » extrême dévotion, dit-il, » augmentoit encore son intrépidité. Il pensoit que l'action la plus agréable à Dieu » étoit de mourir pour son roi » (*quand la raison & le devoir l'exigent*). Il faut avouer » qu'une armée composée » d'hommes qui penseroient » ainsi, seroit invincible». *Hist. de Louis XV*, tom. I, pag. 209. Voyez GUSTAVE-ADOLPHE.

FÉRAULT, (Jean) & non FERRAND, né à Angers, fut procureur du roi au Mans vers 1510. On a de lui, entr'autres, un traité latin *Des Droits & Privilèges du Royaume de France*, dédié au roi Louis XII, Paris, 1545, in-8°.

FERDINAND I, empereur d'Allemagne, second fils de l'archiduc Philippe & frere de Charles-Quint, naquit à Médine en Castille l'an 1503. Il épousa Anne, fille de Ladislas VI, roi de Hongrie & de Bohême, & sœur de Louis le Jeune, tué à la bataille de Mohacs en 1526. Après la mort de ce prince, Ferdinand se crut en droit de lui succéder, & se fit couronner roi de Hongrie & de Bohême en 1527 (voy. ZAPOL). Il fut élu roi des Romains en 1531. Charles-Quint ayant abdiqué l'empire en 1556, il lui succéda en 1558, l'abdication

n'ayant été acceptée par les princes d'empire que cette année-là. Le pape Paul IV refusa de le reconnoître pour empereur légitime, parce que, disoit ce pontife, l'abdication de Charles-Quint, faite sans la permission du Saint-Siege, étoit nulle; mais Pie IV, son successeur, ne crut pas devoir faire ces difficultés. Ferdinand pressa ce pape de permettre à ses sujets d'Autriche la communion sous les deux especes: le pape s'occupoit de cette affaire, lorsque l'empereur mourut à Vienne en 1564, à 61 ans. Ce prince sage & modéré vouloit donner la paix à l'Eglise; mais il ne connoissoit pas assez l'esprit des sectaires, toujours plus tumultueux & plus exigeans, lorsqu'on paroît incliné à composer avec eux. Il fit une treve de 8 ans avec le Turc, réconcilia plusieurs princes ennemis, & termina les querelles des rois de Danemarck & de Suede. Un testament, qu'il avoit fait 20 ans avant sa mort, en 1543, & auquel il ne dérogea point par ses dernières volontés, jeta de loin la semence de la guerre qui a troublé l'Europe 200 ans après. Ce testament appelloit ses filles à la succession des royaumes de Bohême & de Hongrie, au défaut des héritiers de ses fils. Cette disposition a donné lieu en 1740, à la prétention que la maison électoral de Baviere a formée sur ces royaumes; l'archiduchesse Anne, fille de Frédéric I, ayant été mariée à Albert V, duc de Baviere. Mais le vrai sens du testament ne regardoit que ses filles proprement dites, alors vivantes, non pas les enfans qui